



# Le statut du conjoint de l'entrepreneur

Vous souhaitez en savoir plus,

Retrouvez votre contact de proximité sur [www.exco.fr](http://www.exco.fr)



**Pour tout renseignement,**

**Exco**  
L' Aiglon - 42 av. de la Grande Armée  
75017 Paris  
Tel : 00 33 (0)1 58 05 22 90  
Fax : 00 33 (0)1 58 05 22 91  
info@exco.fr

## Vos attentes

Votre conjoint participe à l'activité de votre entreprise :

- Choisir un statut pour le conjoint est une obligation depuis la loi du 2 août 2005,
- Dans ce contexte, vous avez besoin d'appréhender les différentes opportunités qui vous sont offertes,
- Faire le meilleur choix.

## Notre démarche

- Étudier votre situation familiale et professionnelle,
- Analyser votre niveau de protection sociale et patrimoniale,
- Simuler les différentes options en termes de garanties et coûts,
- Cerner vos critères de choix,
- Formaliser et mettre en place votre solution au plan juridique et social.

## Vos bénéfices

- Améliorer la protection sociale de votre conjoint,
- Améliorer les droits à la retraite de votre conjoint,
- Adapter votre choix à votre capacité financière.

## Notre savoir-faire

- Vous accompagner dans une réflexion de protection familiale et d'optimisation patrimoniale,
- Une équipe pluridisciplinaire, homogène, pilotée par un interlocuteur unique,
- Un accompagnement de proximité, personnalisé et indépendant,
- Une méthodologie pragmatique, adaptée à votre secteur d'activité,
- L'association d'expériences multiples et une constante actualisation des connaissances pour vous proposer un conseil performant.

*Une dynamique sociale au service de vos intérêts*